

L'Otan, « acteur global de la sécurité internationale », à l'épreuve des bouleversements géopolitiques régionaux

Séminaire conjoint entre le Collège de
défense de l'Otan et l'OCP Policy Center



NATO DEFENSE COLLEGE

A propos de OCP Policy Center

L'OCP Policy Center est un think tank marocain qui a pour mission la promotion du partage de connaissances et la contribution à une réflexion enrichie sur les questions économiques et les relations internationales. A travers une perspective du Sud sur les questions critiques et les grands enjeux stratégiques régionaux et mondiaux auxquels sont confrontés les pays en développement et émergents, l'OCP Policy Center offre une réelle valeur ajoutée et vise à contribuer significativement à la prise de décision stratégique à travers ses quatre programmes de recherche: Agriculture, Environnement et Sécurité Alimentaire, Économie et Développement Social, Economies des matières premières et Finance, Géopolitique et Relations Internationales.

Nous sommes activement engagés dans l'analyse des politiques publiques tout en favorisant la coopération internationale pour le développement des pays de l'hémisphère sud. À cet égard, l'OCP Policy Center vise à être un incubateur d'idées et une source de réflexion prospective sur les actions et stratégies à entreprendre dans les politiques publiques pour les économies émergentes, et plus largement, pour tous les acteurs engagés dans le processus de croissance et de développement national et régional. A cet effet, le think tank se fonde sur une recherche indépendante et un réseau solide de chercheurs internes et externes.

A propos des auteurs

- Youssef AMRANI : *Chargé de mission - Cabinet Royal*
- Rachid EL HOUDAIGUI : *OCP Policy Center, Rabat - Université Abdelmalek Essaâdi-Tanger*
- Guillaume LASCONJARIAS : *Research Division - NATO Defense College, Rome*
- Jean-Loup SAMAAN : *Research Division - NATO Defense College, Rome*

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur.

Cette publication est disponible gratuitement sur www.ocppc.ma. Des copies sont également disponibles. Pour obtenir une copie, prière d'envoyer un e-mail à contact@ocppc.ma

Résumé

Lors du Sommet de Lisbonne des 19 et 20 novembre 2010, l'Alliance atlantique a adopté son troisième concept stratégique post-bipolaire qui consacre le processus de transformation structurelle et fonctionnelle. La projection de puissance et la stabilisation des théâtres extérieurs sont les nouvelles missions qui viennent s'ajouter à la mission classique de la défense mutuelle. Dès lors, l'OTAN passe du rôle d'alliance défensive régionale à celui d'acteur international de sécurité et de défense offensif.

Les sommets de Chicago (2012) et de Newport (2014) tentent de donner sens au nouveau concept stratégique alors même que l'OTAN peine à trouver un consensus sur ses prétentions de projection stratégique. Elle semble toutefois résolue à conforter la lutte contre les menaces asymétriques et la gestion des crises. Le prochain sommet de Varsovie (juillet 2016) devrait donner forme à au moins deux orientations stratégiques : 1- le lancement opérationnel de la nouvelle force "fer de lance" à haute réactivité ; 2- La mise en forme du "partenariat durable" entre l'OTAN et l'Afghanistan dans le cadre de l'actuelle mission de formation des forces de sécurité afghanes, connue sous le nom de "Résolute Support".



Introduction

Si le processus d'adaptation et de réorientation de l'OTAN semble inéluctable si c'est bien de lui que dépend la destinée de l'Alliance, il faudra pourtant se demander comment, dans le court et le moyen terme, elle compte gérer le défi Russe ainsi que la situation dans son voisinage méditerranéen et comment, dans le long terme, elle pourra jouer le rôle « d'acteur majeur de la sécurité ».

Dans ce contexte, il convenait de s'interroger sur le processus d'adaptation et de réorientation de l'OTAN. C'est ce qu'on fait le Collège de défense de l'OTAN et l'OCP Policy Center en concevant le programme du séminaire du 22 février 2016, dont les actes constituent la substance de ce policy paper, que l'on a intitulé L'OTAN, « acteur global de la sécurité internationale », à l'épreuve des bouleversements géopolitiques régionaux».

Les contributions ont été structurées autour de deux parties. D'abord, les interventions militaires de l'OTAN en Afghanistan et en Libye ont été mises en lumière, un accent particulier étant mis sur les leçons tirées de ces opérations militaires. L'intervention en Afghanistan a largement conditionné l'évolution et la transformation non seulement de l'organisation, mais aussi des forces armées des États qui la composent (Guillaume LASCONJARIAS). De même que l'intervention en Lybie et la non intervention en Syrie ont révélé les paradoxes de la transition que vit l'OTAN (Jean-Loup SAMAAAN). Dans un second temps, on s'est interrogé sur la faisabilité du Dialogue Méditerranéen de l'OTAN, en termes de contenu et de portée géographique. Les questions de la refonte du partenariat et de son élargissement au voisinage du voisinage ont été amplement évoquées, et des contributions importantes ont été faites sur ce sujet (Youssef AMRANI et Rachid EL HOUDAIGUI).

Comme toujours, la publication des Actes nécessite bien des efforts, à commencer par celui des auteurs. Qu'ils en soient remerciés. Des remerciements à l'équipe de l'OCP Policy Center pour la qualité de l'accueil qu'ils ont réservé, en février 2016, aux participants au séminaire et pour la diligence avec laquelle ils ont assuré la mise en forme du manuscrit.

I. Leçons tirées des interventions de l'OTAN

L'OTAN en Afghanistan: leçons apprises et désapprises

Par Guillaume LASCONJARIAS, Research Division - NATO Defense College, Rome

Le 31 décembre 2014, l'opération ouverte par la Force internationale d'Assistance et de Sécurité (la FIAS, connue souvent sous son acronyme anglais d'ISAF) s'est achevée pour laisser place à une mission limitée à la simple assistance opérationnelle (les « activités de formation, de conseil et d'assistance ») au profit des forces de sécurité afghane, *Resolute Support Mission (RSM)*.

À première vue, il y a peu en commun entre les deux missions : d'un côté, l'ISAF a été la mission la plus complexe, la plus longue (11 ans), la plus nombreuse (plus de 132 000 combattants venus de presque 50 pays en juillet 2011) et la plus meurtrière (3515 pertes depuis 2001 – l'année la plus terrible ayant été 2010 avec 711 morts) sans compter le lourd prix payé par les Afghans eux-mêmes (autour de 90 000 Afghans, dont 26 000 civils). De l'autre, une mission résolument plus modeste, avec un peu moins de 13 000 soldats de 42 nations – dont la moitié du contingent fourni par les Américains) et plus strictement limitée dans ses activités. Pourtant, les deux s'inscrivent dans un même continuum ; le cadre juridique (Convention sur le statut des forces (SOFA) est à peu près le même, qui fixe les conditions dans lesquelles les forces de l'OTAN sont déployées en Afghanistan et les activités qu'elles peuvent et doivent y mener. Les pays-membres de l'OTAN l'ont formellement approuvée par la voix de leurs ministres des Affaires étrangères en septembre 2014 puis au printemps 2015 (pour l'extension à 2016), le tout étant soutenu par une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU (résolution 2189 du 12 décembre 2014 qui souligne « qu'il importe de continuer à apporter un soutien international à la stabilisation de la situation en Afghanistan »). Entre temps, le contexte international a changé. Depuis 2012, l'OTAN s'interrogeait sur comment sortir d'Afghanistan, et cela occupait pleinement les esprits jusqu'à l'émergence de la crise ukrainienne et les tensions renouvelées avec la Russie en février-mars 2014. Depuis, on peut dire sans craindre de se tromper que l'Afghanistan est sortie du radar, et que l'OTAN se concentre essentiellement sur ses flancs Est et Sud (« directions stratégiques »).

Pourtant, l'Alliance ne peut faire l'économie d'une réflexion sur ce qui a été fait en Afghanistan. Il en va de son futur, car les opérations en Afghanistan ont largement conditionné l'évolution et la transformation non seulement de l'organisation, mais aussi des forces armées des États qui la composent. Plutôt que de perpétuellement se réinventer, l'Alliance doit aussi analyser ce qu'elle a fait et obtenu durant ce long engagement.

Une majorité des opinions publiques au sein des nations concernées perçoit en effet le conflit comme un échec ; aux États-Unis, un sondage de CNN en décembre 2013 montre que moins de 20% des sondés soutiennent l'intervention¹. La maison de sondage Gallup est moins affirmative mais constate qu'une part croissante d'Américains juge que l'envoi de soldats en Afghanistan a été une erreur². En France, l'approbation quant à la participation de soldats à cette mission diminue continuellement à partir de 2008, ce qui conduit à décider d'accélérer le retrait des troupes combattantes en 2012³. Il existe même le

1. En fait, 17% des sondés approuvaient la poursuite du conflit, une forte érosion depuis décembre 2008 où près de 52% de la population était encore favorable à l'intervention en Afghanistan <http://politicalticker.blogs.cnn.com/2013/12/30/cnn-poll-afghanistan-war-most-unpopular-in-u-s-history/>.

2. Voir les sondages de 2001 à 2015 : <http://www.gallup.com/poll/116233/afghanistan.aspx>

3. Sur la diminution constante du soutien de l'opinion publique française à l'opération en Afghanistan, on trouvera un éclaircissement pour la période 2001-2012 : <http://www.actudéfense.com/la-guerre-et-les-francais-2001-2012-lafghanistan-de-lenlissement-a-la-re->

cas extrême d'un gouvernement « tombant » à cause de la guerre en Afghanistan : en 2010, la coalition au pouvoir aux Pays-Bas explose à cause des divisions entre ceux qui souhaitent étendre le mandat des troupes néerlandaises et leurs opposants⁴.

L'impression de mener une guerre impopulaire pèse lourd dans les décisions des acteurs nationaux, pris au piège entre leur engagement international au sein d'une coalition et la nécessité de rendre des comptes aux électeurs⁵.

Aussi, il convient de s'entendre sur ce que les nations ayant participé directement à l'engagement en Afghanistan peuvent retirer comme leçons communes et considérer comme étant le futur des opérations multinationales. Par certains aspects, certaines des réponses se trouvent déjà dans l'opération *Unified Protector* au-dessus et au large de la Libye, montrant la tentation de créer des « coalitions de bonne volonté » (*Coalition of the Willing*) appuyées par la structure de commandement OTANienne mais sensiblement plus souples quant aux partenaires et aux alliés impliqués.

1. Erreurs de jeunesse

À la suite des attaques terroristes du 11 septembre 2001, les États-Unis lancent l'opération « Liberté Immuable » (Operation Enduring Freedom, OEF) qui poursuit trois objectifs

- écraser Al Qaeda;
- renverser le régime taliban qui abritait Ben Laden;
- mettre en place un gouvernement qui interdise à terme la reconstitution d'un sanctuaire terroriste en Afghanistan.

C'est dans cet esprit que sont paraphés les Accords de Bonn, en décembre 2001, qui installent une autorité de transition afghane que les nations signataires s'engagent à soutenir via une Force internationale d'Assistance et de Sécurité (FIAS) sous mandat de l'ONU⁶.

Le premier changement intervient en 2003 : certains pays constatent leur incapacité à planifier et exécuter les missions demandées et demandent donc à l'OTAN de prendre le relais et le commandement de l'opération (résolution 1510 du 13 octobre 2003). Au fur et à mesure, le mandat initial – une mission de sécurité centrée sur Kaboul et ses alentours – s'étend progressivement à l'ensemble du pays. En quatre temps, et suivant une rotation horaire inverse, la FIAS prend à sa charge le nord (2004), l'ouest (2005) le sud (juillet 2006) puis enfin l'est (octobre 2006). Pourtant, l'extension de la FIAS ne signifie pas la fin d'OEF, mais une sorte de superposition des deux opérations, qui poursuivent des buts distincts et parfois contradictoires. Bien que placées sous un même commandement – américain – depuis 2008, les deux opérations vont poursuivre leur coexistence jusqu'à la fin 2014.

[cherche-de-legitimite](http://www.ledevoir.com/politique/canada/393544/afghanistan-les-militaires-canadiens-avaient-un-moral-fragile-selon-un-sondage). Au Canada, on observe la part croissante du doute au sein des forces armées, avec moins d'un tiers des combattants déployés croyant en leur mission (<http://www.ledevoir.com/politique/canada/393544/afghanistan-les-militaires-canadiens-avaient-un-moral-fragile-selon-un-sondage>).

4. The Guardian, "Nato Afghanistan mission in doubt after Dutch withdrawal" (<http://www.theguardian.com/world/2010/feb/21/dutch-government-falls-over-afghanistan>)

5. Sur les enjeux politiques nationaux et leur impact au sein de la coalition, voir David P. Auerswald et Stephen M. Saideman, *NATO in Afghanistan. Fightingtogether, fightingalone*, Princeton, Princeton University Press, 2014.

6. On renvoie à la résolution 1386 du CSNU, 20 décembre 2001. La FIAS est initialement placée sous le chapitre VII de la charte de l'ONU.

Comme cela a été maintes fois écrit, c'est dans leur appréciation de la situation que diffèrent profondément les approches. La plupart des nations engagées dans la FIAS possédait une expérience liée aux conflits des Balkans, et aux missions de maintien de la paix. Leur priorité était d'appuyer les forces de sécurité afghane et de stabiliser le pays en menant des actions d'aide et d'appui au développement. En revanche, OEF poursuivait la traque des derniers membres d'Al Qaeda et des réseaux terroristes, essentiellement dans l'Est du pays et le long de l'ancienne Ligne Durand⁷. Dans les faits, la distinction s'estompe au fur et à mesure que les adversaires que l'on croyait disparus, les talibans, reprennent leurs activités à partir de 2004 et s'affirment comme la principale menace dans le courant de 2005.

2. Le temps des leçons

La redécouverte des principes de la guerre asymétrique transforme profondément les nations impliquées dans le conflit afghan. À vrai dire, ce sont avant tout les difficultés éprouvées en Irak par les forces américaines qui provoquent un changement de paradigme, fait d'abord de tâtonnements à l'échelle locale qui conduisent peu à peu à doter l'US Army d'une doctrine nouvelle. Synthétisées dans un manuel largement distribué aux forces – le Field Manual 3-24 Counterinsurgency – les principales suggestions vont être reprises et intégrées dans les doctrines nationales puis, enfin, dans des documents de l'Alliance⁸.

Il s'agit d'abord de redonner une cohérence d'ensemble à un moment où la crédibilité de l'organisation est l'objet de doutes et d'interrogations. En décembre 2007, le secrétaire d'État à la Défense Robert Gates admet que la mission en Afghanistan révèle les limites de la manière dont l'Alliance se structure, opère et s'équipe, en partie du fait des visions parfois contradictoires entre alliés⁹. Une réponse stratégique s'opère avec le sommet de Bucarest en 2008 qui rappelle quatre principes quant à cette campagne :

- un engagement dans la durée ;
- le soutien au renforcement du leadership des Afghans et de la prise de responsabilité par ces derniers ;
- une approche globale de la communauté internationale, conjuguant efforts civils et militaires,
- une coopération et un engagement accrus avec les pays voisins de l'Afghanistan, en particulier le Pakistan¹⁰.

L'idée d'une stratégie (ou approche) globale – la Comprehensive Approach – aboutit à un document, l'Allied Joint Doctrine for Counter insurgency (AJP-3.4.4) qui insiste sur la prise en compte « coopérative des efforts d'une large gamme d'acteurs, nationaux et internationaux, incluant les militaires, les autres ministères gouvernementaux, les organisations internationales et non gouvernementales, les organismes et agences de l'Etat-hôte et les entités du secteur privé afin d'atteindre une unité d'effort fondée sur une compréhension partagée de la situation et des buts ».

Dans cet esprit, on établit trois grandes lignes d'opérations :

- la sécurité semble le préliminaire, devant produire un environnement sûr et sécurisé ;
- les acteurs économiques doivent se remettre au travail (volet développement économique)
- une bonne gouvernance doit soutenir la légitimité du gouvernement dans le temps long.

7. Pour un développement, voir Michel Goya et Guillaume Lasconjarias, « L'OTAN en Afghanistan, analyse d'une inefficience militaire », Sécurité Globale n°17, octobre 2011, p.43-49.

8. Le document source est largement disponible, tant dans sa version électronique que papier (David Petraeus et James Amos, Field Manual n° 3-24 Counterinsurgency, Headquarters, Department of the Army, Washington, DC, décembre 2006).

9. Extraits de la conférence de presse de Robert Gates à la conférence d'Édimbourg, 11 décembre 2007, disponible en ligne <http://www.armytimes.com/article/20071211/NEWS/712110311/DoD-leaders-see-progress-Afghanistan>.

10. OTAN, Déclaration du sommet de Bucarest, 3 avril 2008.

Les résultats dans le temps long de ce renouveau doctrinal plus que stratégique restent à identifier. En effet, l'importance donnée à l'Afghanistan par la première administration Obama se caractérise surtout par l'opposition avec la « mauvaise guerre » d'Irak. Deux généraux charismatiques – Stanley McChrystal (2009-2010) puis David Petraeus (2010-2011) – imposent une campagne de contre-insurrection qui porte certains résultats locaux mais se heurte en permanence à la complexité de la coalition, à la myriade d'acteurs aux objectifs radicalement opposés ainsi qu'aux contraintes politiques nationales de plus en plus fortes. Les critiques se font plus fortes sur une guerre essentiellement américaine, incapable d'être gagnée, tandis qu'un nombre croissant d'alliés annoncent leur retrait unilatéral dans un contexte sécuritaire qui se détériore¹¹. Bientôt, les chances de succès ne tiennent plus qu'à la montée en puissance des opérations menées par les forces de sécurité afghanes et à un discours performatif sur l'efficacité de la transition.

3. Retour vers le futur ?

La décision du retrait d'Afghanistan, planifié à partir du Sommet de Lisbonne en 2010, marque la fin d'une période pour l'Alliance ; bien que l'opération en Libye intervienne l'année suivante, on observe un repli sur soi des membres. Certains pays membres – et parmi eux, les nouveaux entrants de 2009 qui sont à l'Est – jugent essentiel le retour aux sources, c'est-à-dire au principe de la seule défense collective (l'article 5 du Traité de Washington de 1949). Pour d'autres, la fin de l'engagement en Afghanistan est d'abord le symptôme d'une fatigue opérationnelle après deux décades d'engagements exigeants : l'OTAN est intervenue en Bosnie, au Kosovo, au Pakistan, en Irak, en Afghanistan, en Libye, au large de la Corne de l'Afrique et en Méditerranée, au-dessus des États baltes et de l'Islande, déployant des missiles à la frontière avec la Syrie... Dans le même intervalle, alors que les pays membres sont touchés par une crise économique sans précédent, on observe la volonté de réduire la voilure, en diminuant les budgets, et en réformant la structure de commandement, en fermant des sites, en réorganisant les états-majors et en diminuant le personnel.

Dès lors, l'OTAN regarde les moyens de passer à autre chose, en réfléchissant au post-Afghanistan et aux mesures capables de souder les nations. Au cours de la conférence de Sécurité de Munich, en février 2011, Rasmussen lance une initiative, la défense astucieuse (ou smart defence dans le texte). Avant même d'être militaire, l'approche est autant politique qu'économique et s'appuie sur trois piliers :

- établir des priorités en matière d'équipement ;
- définir des domaines de spécialisation par choix et non par défaut, avec la constitution de « niches capacitaires » ;
- accentuer les projets de mutualisation et de coopération pour favoriser les économies d'échelle.

L'idée est de faire mieux avec moins, en cherchant à combler les creux capacitaires et à maintenir les capacités des nations à établir des projets communs.

Dans la foulée naît l'initiative des forces interconnectées (Connected Forces Initiative) qui imagine déjà la période post-Afghanistan et se concentre sur le maintien des compétences et des savoir-faire en matière d'interopérabilité, mettant en avant l'importance des domaines croisés de l'entraînement, de la formation et des exercices. Le principe est de conserver non seulement un état d'esprit mais aussi une cohérence et

11. Gilles Dorronsoro, Christian Olsson et Raphaël Pouyé, Insurrections et contre-insurrections, éléments d'analyse sociologiques à partir des théâtres irakien et afghan, Paris, IRSEM, Étude n°20, 2010.

une cohésion d'ensemble et ainsi éviter la perte de mémoire consécutive à la réduction puis la possible fermeture du théâtre afghan.

4. Leçons stratégiques ?

L'Afghanistan – par bien des côtés, cela s'applique aussi à l'Irak – se caractérise par plusieurs phénomènes qui invitent à réfléchir au futur des opérations en coalition : son coût d'abord, humain comme matériel. Pour les États-Unis, il a ainsi été calculé que ces deux guerres sont les plus chères de leur histoire militaire, devant le Viêt-Nam. L'Afghanistan a ainsi coûté 686 milliards de dollars au contribuable US, mais cela ne prend pas en compte les coûts indirects (recrutement, entraînement, soldes, frais sociaux et médicaux...) Une étude du CRS estime ainsi que la simple présence d'un soldat US en AFG coûte 3,7 million USD/an¹².

Sur un plan géopolitique ensuite, la situation ne s'améliore pas, mais n'a pas connu non plus l'écroulement qui était prophétisé. Certes, le rôle pour le moins ambigu du Pakistan, les tensions avec l'Iran, et l'émergence dans l'Est de groupes se réclamant d'ISIS laissent songeur quant aux capacités du pays à sortir du chaos¹³. Mais la structure d'Al Qaeda a été virtuellement éradiquée, les talibans continuent à grignoter du terrain, mais ne ferment pas la porte à des négociations (notamment via le Qatar).

Sur le plan des choix stratégiques, la guerre d'Afghanistan montre surtout qu'il y a eu des stratégies nationales qui se sont agrégées, puis désagrégées¹⁴. La prééminence américaine a joué un rôle essentiel, tandis que d'autres pays se rebellaient contre une direction de la guerre orchestrée à Washington, et qui faisait des alliés des supplétifs¹⁵. Ensuite, à l'intérieur même des administrations, les relations compliquées et ombrageuses entre militaires et civils n'ont pas favorisé la définition de feuilles de route claires et partagées, conduisant à des états finaux recherchés déconnectés de la réalité. Qui plus est, ce problème est démultiplié par le manque d'unité, à la fois sur le plan des priorités à poursuivre et dans le commandement¹⁶. On l'a dit, la mission de la FIAS a longtemps coopéré avec celle de l'opération américaine OEF. S'agissant aussi d'une mission à forte dimension de stabilisation et de reconstruction, le rôle des agences interministérielles et internationales était clé, mais il n'a réellement été compris qu'à deux niveaux : soit aux échelons locaux, c'est-à-dire au niveau tactique (par exemple dans le cas des Provincial reconstruction teams ou PRT), et au niveau stratégique, dans les discours des autorités. Dans la réalité, il a fallu attendre 2008 et la mise en œuvre de l'approche globale pour que l'on rapproche les différents acteurs. Selon le général Petraeus, ce n'est qu'en 2010 que la coalition maîtrise enfin les leviers pour conduire la guerre... alors qu'on entame un processus de désengagement.

L'une des erreurs majeures tient peut-être à la mécompréhension de l'environnement opérationnel. Cela semble un truisme, mais l'OTAN et les nations contributrices sont entrées en Afghanistan sans comprendre véritablement le pays, ses coutumes, ses habitants et la complexité du maillage social, économique, culturel et politique. Comme l'admettent aujourd'hui certains spécialistes, il y a eu une défaillance

12. Mark Thomson, "The True Cost of the Afghanistan War May Surprise You", Time Online, 1 janvier 2015 (<http://time.com/3651697/afghanistan-war-cost/>)

13. Pour la présence de Daesh en Afghanistan, voir Antonio Giustozzi, « A gathering storm? The Islamic State campaign in eastern Afghanistan », Jane's Terrorism & Insurgency Monitor, 13 novembre 2015.

14. David P. Auerswald et Stephen M. Saideman, NATO in Afghanistan: Fighting Together, Fighting Alone, Princeton, Princeton University Press, 2014.

15. Sur les doutes des alliés, voir par exemple un article de Libération, « Engagement de la France en Afghanistan: les doutes de l'opposition », 3 août 2009 et l'interview du général Desportes au Monde, le 2 juillet 2010.

16. Sur ces points, voir Richard D. Hooker et Joseph Collins, Lessons Encountered. Learning from the Long War, Washington DC, National Defense University, 2015.

intellectuelle et une impréparation à combattre dans cet environnement particulier. La difficulté à parler la langue, à analyser finement son environnement humain et organisationnel a sans doute pesé lourd. D'où la nécessité de mettre en place des formations à tous les niveaux et pour tous les cadres et soldats... Enfin, le rôle de l'assistance militaire comme priorité stratégique (Security Force Assistance) a été sous-évaluée et occultée, alors qu'il s'agissait d'une priorité stratégique. La reconstruction et le soutien à des forces armées et de sécurité a sans doute été minoré alors que cela semblait la clé du succès. De fait, l'« afghanisation » des opérations n'est devenue que tardivement l'option préférée, et encore était-elle vue comme LA solution pour se désengager, en oubliant que cela prend du temps, des moyens (en 2011, le coût était de 4,1 Milliards USD/an) et de l'énergie. Le fait de plaquer sur des armées et des cultures stratégiques propres des modèles occidentaux n'a pas conduit à une meilleure efficacité, voire, a conduit à des oppositions croissantes entre forces de sécurité : l'opposition entre armée et police, entre unités aux origines ethniques diverses a fragilisé les ANSF. La leçon principale est donc que reconstruire un outil militaire n'est pas simplement une solution rapide pour se désengager, que c'est LA condition pour garantir à un gouvernement le contrôle de sa souveraineté et la garantie de sa survie.

D'une façon générale, l'Afghanistan aura été un conflit essentiel pour aider les forces armées occidentales à comprendre les caractères évolutifs des conflits actuels. D'une façon générale, le professionnalisme et l'adaptation des unités servant au sein de l'OTAN n'a jamais été mis en doute. Les talibans ont pu infliger des revers aux échelons sub-tactiques, ils n'ont jamais remporté de victoires majeures conduisant au retrait des unités OTANIennes. En revanche, les armées occidentales se sont trouvées prises au piège d'un environnement peu et mal connu, faisant face à une insurrection bien menée. L'intégration de doctrine de contre-insurrection s'est fait dans le temps, de même que l'intégration de nouveaux matériels et de moyens technologiques qui n'existaient pas avant 2003 (ex des robots démineurs)

Ce qui a manqué à l'OTAN et aux forces occidentales, c'est le couplage entre la nécessaire patience stratégique et le niveau de moyens à engager. A chaque étape du conflit, les avancées dans la reconstruction et la bonne gouvernance restaient fragiles, et la lente diminution du soutien des opinions publiques et donc, des décideurs politiques, a pesé sur le niveau d'engagement. D'où la question de la communication stratégique et des messages à faire passer à la fois vers les capitales alliées et vers les Afghans.

On peut aussi s'interroger sur le choix de l'outil militaire qu'est l'OTAN pour conduire une opération où les domaines comme la gouvernance et la reconstruction économique sont essentiels, alors que l'Alliance n'a aucun outil (et pas de légitimité) pour les conduire.

L'OTAN face aux crises libyenne et syrienne : analyse comparée

Par Jean-Loup SAMAAAN, Research Division - NATO Defense College, Rome

Cet article se propose de remettre en perspective le rôle de l'OTAN dans deux crises contemporaines qui traversent le monde arabe depuis 2011 : la Libye et la Syrie. La nécessité de cette analyse comparative nous est apparue face à la récurrence d'un débat, souvent polémique, entre d'un côté, les représentants militaires et politiques de l'OTAN, et de l'autre, leurs partenaires du Dialogue Méditerranéen sur les modalités d'intervention de l'Alliance Atlantique dans les crises régionales. Ce débat se focalise autour de la question suivante : pourquoi l'OTAN est-elle intervenue aussi prestement en Libye mais a contrario, s'est tenue à distance des événements en Syrie ? La question sous-entend une sévère critique sur la géométrie variable de l'interventionnisme transatlantique. Elle tend à faire des usages de principes moraux qui ont été annoncés en Libye tels que la « responsabilité de protéger » une rhétorique mensongère qui cache des intérêts mercantiles – qui seraient le véritable moteur des interventions.

Une analyse comparée des deux crises n'est donc pas une simple entreprise intellectuelle. Mettre en perspective les conditions qui, dans un cas, ont conduit à une intervention, mais qui, dans un autre, ont fait prévaloir la prudence nous permet d'examiner le périmètre contemporain des interventions militaires de l'OTAN, les priorités stratégiques que se fixe l'Alliance, ou encore le rôle conféré aux partenaires méditerranéens. Pour se faire, nous abordons dans les pages suivantes trois grands paramètres : le climat diplomatique ; la situation opérationnelle sur le théâtre des crises ; et les débats internes au sein de l'OTAN.

1. Le climat diplomatique

La comparaison des deux environnements diplomatiques constitue le premier élément permettant de saisir pourquoi l'intervention en Libye de l'OTAN en 2011 n'a pu être réitérée en Syrie. Revenons pour cela sur les détails de la chronologie : en Libye l'opération Unified Protector débute le 31 mars soit quelques semaines après l'escalade entre les troupes de Mouammar Kadhafi et les rebelles. Cette intervention est le résultat d'une séquence diplomatique extrêmement rare pour mériter d'être rappelée.

Le 12 mars 2011, les ministres des affaires étrangères des membres de la Ligue arabe appellent le Conseil de Sécurité de l'ONU à autoriser la mise en place d'une zone d'exclusion aérienne en Libye. Cinq jours plus tard, à New York, la résolution 1973 est adoptée avec dix votes favorables contre cinq abstentions. La résolution « autorise les États Membres [...] à prendre toutes mesures nécessaires [...] pour protéger les populations et les zones civiles menacées d'attaque en Jamahiriya arabe libyenne, y compris Benghazi ». Elle précise dans le même temps l'exclusion du « déploiement d'une force d'occupation étrangère sous quelque forme que ce soit et sur n'importe quelle partie du territoire libyen ».

La résolution votée à l'ONU ouvre la voie à une campagne aérienne ad-hoc conduite par les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France. Très vite, les alliés conviennent de transférer le contrôle de l'ensemble des opérations à l'OTAN, dont le commandement militaire facilite la conduite de campagnes multinationales. Le 31 mars débute l'opération Unified Protector.

On le voit ici, la chronologie révèle que l'OTAN n'apparaît sur la scène diplomatique qu'à la toute fin de la séquence. Elle s'apparente à une solution opérationnelle plutôt qu'à un acteur stratégique à proprement

parler. De plus, nous pouvons observer ici toutes les conditions préalables à une intervention qui ne vont pas émerger dans le dossier syrien où l'on constate une absence de consensus entre membres de la Ligue Arabe et un blocage systématique de projets de résolution au Conseil de Sécurité par la Russie. Si Kadhafi en mars 2011 est un leader politique isolé – à l'exception du soutien finalement assez faible que lui garde l'Union Africaine – Bashar al Assad préserve son système d'alliances. Certes, la suspension des relations diplomatiques avec la Turquie et les pays du Golfe – en particulier Arabie Saoudite et Qatar – est un coup dur pour le président syrien, mais il voit la Russie, l'Iran, l'Irak et une partie du Liban lui maintenir un soutien fort précieux. En d'autres termes, si l'isolement régional de Kadhafi et l'obtention d'un mandat international légitime ouvrirent une fenêtre d'opportunité pour une opération de l'OTAN, la préservation de ses alliances par Assad et le blocage continu de la diplomatie multilatérale n'appelèrent pas raisonnablement à mobiliser l'OTAN sur le dossier syrien.

2. La situation opérationnelle

Au niveau militaire, la Libye offrait une situation beaucoup plus contrastée que le théâtre syrien. Dans un pays plus homogène que la Syrie, le conflit libyen ne recouvrait pas de dimension confessionnelle de type sunnites contre minorités alaouite et chrétienne. Il existait une variable géographique certaine – Benghazi contre Tripoli – qui reflétait aussi des tensions socioéconomiques mais dans l'ensemble, on ne constatait pas dans le Libye le même degré de fragmentation communautaire que l'on peut observer en Syrie. En outre, le conflit libyen se structure très vite autour de deux pôles : d'un côté, le camp loyal à Kadhafi et de l'autre le Conseil national de transition formé rapidement le 27 février 2011 et qui agrège les diverses composantes des rebelles. On peut nuancer la cohésion des rebelles entre eux mais force est de constater qu'à un moment donné, ces derniers firent front commun tandis qu'en Syrie, le développement de la rébellion s'est révélé plus problématique.

Dans un premier temps, l'opposition au régime d'Assad se manifeste de façon spontanée et dispersée. Sa « politisation » et surtout sa « militarisation » n'advient qu'à l'été 2011 soit plusieurs mois après le déclenchement de la révolte. Se mettent alors en place l'Armée Syrienne Libre (ASL) – agrégeant de nombreux officiers défecteurs de l'armée régulière – en juillet puis le Conseil National Syrien (CNS) en septembre, avec sa tête, l'universitaire Burhan Ghalioun exilé à Paris. A la différence du CNT libyen, le CNS et l'ASL n'arrivent pas véritablement à centraliser le processus politico-militaire de la révolution. Rapidement, il apparaît que les rebelles sur le terrain n'arrivent pas à contrôler durablement les territoires conquis initialement aux forces d'Assad. Pendant ce temps, dans l'arène diplomatique, le CNS semble déconnecté des batailles et surtout n'arrive pas à concilier les agendas de sensibilités politiques divergentes. Ce dernier est absorbé à la fin 2012 par la Coalition Nationale sensée être plus représentative de l'ensemble des forces politiques et pilotant un Commandement militaire qui doit permettre une réorganisation décisive de l'effort de guerre.

Or c'est au même moment que les milices radicales, luttant au nom du jihad, semblent prendre le dessus sur l'ASL. Fin 2012, Jabhat al Nusra apparaît comme le groupe le plus redoutable de la rébellion contre le régime Assad. Deux ans plus tard, il se trouve concurrencé sur son propre terrain par l'Etat Islamique, existant en Irak depuis 2006 et s'étendant en Syrie à partir de 2014. Pour ajouter à la complexité du théâtre, notons que le régime Assad a vu progressivement ses soutiens étrangers s'investir dans le conflit. Dès l'été 2012, les Gardiens de la Révolution iraniens et le Hezbollah libanais ne font plus aucun mystère de leur présence. Non seulement, ils forment des milices paraétatiques qui affrontent les rebelles mais ils se retrouvent aussi parfois sur la ligne de front, notamment dans les montagnes Qualamoun ou

la province de Quneitra. Enfin, la Russie intervient à son tour à l'automne 2015 via une campagne de frappes aériennes ciblant les opposants au régime Assad.

On le voit, cette myriade d'acteurs en Syrie atteste d'un théâtre complexe où l'acteur qui aurait pu servir de soutien au sol comme en Libye – l'ASL – s'est vite révélé incapable d'assurer sa cohésion politique et de capitaliser ses gains militaires initiaux. Dans une telle configuration, la division du travail de l'opération Unified Protector – lutte au sol par les rebelles appuyée par une campagne aérienne de l'OTAN – ne pouvait être dupliquée dans le cas syrien.

Ajoutons enfin sur les limites opérationnelles de l'analogie la problématique de la défense aérienne syrienne. Il a été trop souvent suggéré que l'OTAN aurait pu a minima assurer une zone d'exclusion aérienne en Syrie qui, comme en Libye, aurait empêché les bombardements de l'armée régulière sur des villes qui en paient aujourd'hui un lourd tribut : Alep, Homs ou encore Hama. Ce serait omettre une donnée fondamentale, à savoir que le régime Assad dispose de moyens de défense aérienne bien plus avancés que ceux de la Libye de Kadhafi. A la suite du raid israélien en septembre 2007 contre les installations nucléaires syriennes à Deir Ez Zor – raid au cours duquel les avions israéliens auraient survolé le palais du Président Syrien – Assad avait pris soin d'investir dans le domaine de la défense aérienne. Avant la guerre, le régime disposait de 22 sites d'alerte avancée, 130 sites de missiles sol-air (systèmes russes tels que SA-2, SA-5, et SA-6), environ 4 000 canons de défense aérienne et un peu plus d'un millier de MANPADs (systèmes portatifs de défense aérienne). Par ailleurs, en soutien à leur campagne aérienne, les Russes ont déployé des systèmes de défense aérienne supplémentaires à l'automne 2015 : le S-22, autrement appelé Pantsir S1, ainsi que le missile S-400. Si cet arsenal reste sous le contrôle russe, il renforce indirectement la crédibilité d'Assad pour se défendre contre une campagne aérienne. A nouveau, la faisabilité d'une opération de type Unified Protector, se révèle compliquée. Les paramètres syriens ne rendent pas la mise en place d'une zone d'exclusion aérienne impossible mais plus dangereuse avec des coûts humains et matériels qu'e les décideurs politiques occidentaux ne semblaient pas prêts à supporter.

3. Le débat interne à l'OTAN

On oublie aujourd'hui mais à la fin 2011, le récit de l'opération Unified Protector que l'on peut entendre dans les couloirs du quartier général de l'OTAN est celui d'une success story. Pour beaucoup, l'opération marque alors une nouvelle étape où l'Alliance peut, à bas coût, intervenir dans un conflit régional via une division du travail efficace qui allie une campagne aérienne avec des partenaires régionaux et des rebelles au sol. Or rapidement, ce narratif se trouve attaqué de toute part.

Les rumeurs sur les dommages collatéraux des bombardements sont sous-estimées par la diplomatie publique de l'Alliance qui ne discutera jamais réellement de cette question. Mais surtout, la dégradation de la situation sécuritaire et en Libye et dans la région – notamment avec l'escalade terroriste au Mali – conduit les partenaires nord-africains à critiquer a posteriori le bien-fondé de l'opération. Ces condamnations et ces accusations sont souvent mal reçues par les dirigeants à Bruxelles qui les jugent injustifiées, infondées et leur laissent un goût amer sur la qualité de la coopération régionale. A cet égard, la prudence extrême avec laquelle le dossier syrien fut traité atteste de cette volonté de ne pas se retrouver de nouveau accusé d'ingérence. Ainsi lorsque fin 2012, l'OTAN décide de déployer des batteries de missiles Patriot dans le sud de la Turquie, ses responsables prennent soin de souligner le caractère défensif de la mesure : ces systèmes n'entendent en aucun cas fournir un embryon de zone d'exclusion

aérienne en Syrie mais uniquement protéger le territoire turc contre les roquettes lancées depuis la région d'Alep. En réalité, plutôt que l'interventionnisme, c'est la notion d'endiguement – de containment – qui illustre l'état du débat interne à l'OTAN sur la Syrie. En d'autres termes, il s'agit de défendre les territoires de l'Alliance contre les retombées du conflit syrien mais non d'intervenir sur celui-ci.

A cette première dimension du débat interne au sein de l'OTAN, s'ajoute une autre donnée toute aussi importante : l'impact de la crise ukrainienne du printemps 2014 sur l'évaluation de la menace. Les planificateurs à Bruxelles et Mons réfléchissent aux menaces potentielles contre l'Alliance selon la logique de deux fronts : le front sud qui inclut les pays de la rive sud de la Méditerranée et le front oriental qui englobe l'espace européen post-soviétique. La crise ukrainienne a ainsi été vécue comme un rappel des ambitions russes dans la région, rappel qui suscite l'inquiétude de nombreux pays de l'Alliance (de la Pologne aux Etats Baltes). C'est pourquoi, la stratégie russe concentre désormais une grande partie de l'attention à Bruxelles et se décline notamment par des mesures de réassurance de l'OTAN et, en particulier, des Etats-Unis, envers les alliés est-européens. Dans une Europe aux ressources limitées, il est évident que les moyens diplomatiques et militaires dévolus au front oriental ne seront pas disponibles pour le front sud. Il est fréquent d'entendre l'idée à Bruxelles selon laquelle la « menace russe » serait de nature « existentielle » tandis que les conflits sur le flanc sud, de la Libye à la Syrie, sont des crises éloignées qui doivent être contenues mais sans pour autant engager massivement l'appareil militaire de l'OTAN.

A l'aune de ce tour d'horizon, il n'est donc pas exagéré de s'interroger si en 2016, l'opération Unified Protector pourrait être lancée comme elle le fut en 2011. La teneur du débat transatlantique est révélatrice de deux phénomènes : tout d'abord, elle montre l'« éternel retour » de la question russe, véritable raison d'être de l'Alliance, depuis la crise ukrainienne ; ensuite, elle souligne que l'OTAN in fine n'est pas un acteur stratégique autonome mais simplement l'agrégation de ses 28 Etats-membres aux intérêts parfois divergents.

Au terme de cette analyse comparée des crises libyenne et syrienne, nous pouvons mieux saisir comment l'intervention de l'OTAN dans le premier cas n'a pu être dupliquée dans le second. Le contexte syrien se distinguait dans toutes ses formes – diplomatique, militaire – si bien qu'il rendait une opération extérieure délicate. Mais au-delà de la problématique opérationnelle, on peut s'interroger sur la volonté de l'Alliance à intervenir de nouveau dans le monde arabe. La Libye en 2011 fut la seule et unique opération de l'OTAN en terre arabe et son bilan reste l'objet de vives controverses évoquées plus haut. En outre, l'intervention n'a pas véritablement permis de relancer le Dialogue Méditerranéen et l'Initiative de Coopération d'Istanbul, des partenariats dont les résultats restent à ce jour très modestes. Ajoutons que dans une Europe qui subit une crise financière l'obligeant à un assainissement de ses finances publiques – en particulier dans le domaine militaire – les dirigeants sont sommés de faire des choix et d'énoncer des priorités. Alors que les représentants de l'Alliance préparent le futur Sommet de l'OTAN qui se tiendra à Varsovie en juillet prochain, la question russe et le front oriental semblent, pour l'heure, rester leur première préoccupation.

II. La coopération sécuritaire de l'OTAN en Méditerranée: bilan et nouvelles orientations possibles

Contours conceptuels et opérationnels d'un consensus stratégique en Méditerranée face au nouveau contexte géopolitique

Par Youssef Amrani, Chargé de mission - Cabinet Royal

Cette thématique est importante car elle permet d'aborder les défis communs de paix, de stabilité, de sécurité qui interpellent aussi bien les pays de la région Méditerranéenne que de l'Alliance Atlantique.

Elle permet également de réfléchir aux contours conceptuels et opérationnels d'un nouveau consensus stratégique en Méditerranée, d'un cadre novateur de coopération, davantage en phase avec la nouvelle donne géopolitique.

Pour le Maroc, les relations avec l'OTAN sont l'expression d'un choix politique et stratégique opérés par le Royaume dès l'indépendance, qui s'est concrétisé et consolidé dans le cadre du Dialogue méditerranéen (DM).

Le Maroc qui avait eu, en 2006, le privilège d'accueillir pour la première fois une réunion NAC-DM plaide pour ce genre d'initiatives pour la mise en place d'une « communauté de destin » de l'espace géopolitique méditerranéen, lequel et tout en conservant sa centralité géopolitique, interagira de plus en plus avec les espaces adjacents euro-atlantique, moyen-oriental et africain.

Aussi, le Maroc a toujours défendu l'idée du renforcement du DM, plus particulièrement dans sa dimension politique en le faisant évoluer vers un véritable partenariat ouvert à tous les partenaires méditerranéens désireux d'apporter leurs contributions aux efforts visant à faire de cet espace géographique (la Méditerranée) une zone de paix, de sécurité et de prospérité partagée.

Depuis 2011, l'Afrique du Nord et la région MENA, plus particulièrement, marquée par de nombreux conflits internes et de multiples foyers d'instabilité, s'est engagée dans une lutte contre le terrorisme.

En effet, après 5 années de conflit, causant plus de 300.000 morts parmi les civils majoritairement et le déplacement de millions de réfugiés dans les pays voisins, la Syrie est aujourd'hui un pays de plus en plus fragmenté.

Sans oublier la Libye, confrontée à une très grave crise politico-sécuritaire et l'Etat s'est «effondré». Ainsi, il ne contrôle plus de nombreuses régions, tombées sous le joug de milices surarmées. Les institutions sont à l'arrêt (2 parlements, 2 gouvernements et 2 armées). Aujourd'hui il est évident que seuls une solution politique, un dialogue inclusif et des institutions démocratiques et représentatives, dans le cadre de l'unité nationale, de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la Libye parviendront à régler la grave crise qui prévaut dans le pays. C'est dans cet esprit que, l'ensemble des parties belligérantes ont pu entamer des négociations politiques inter-libyennes, au Maroc, sous les auspices des Nations Unies et conduites par Bernardino Leon. L'objectif étant de parvenir à une solution de paix pour répondre à la

crise politique en Libye.

La faiblesse non seulement des Etats concernés, mais également la faiblesse des réponses apportées aux problèmes posés a conduit un nouvel acteur à prendre de l'ampleur et du terrain : il s'agit d'un groupe d'un genre nouveau, «Daech», qui contrôle de larges territoires, de grandes franges de population, gère des «institutions» économiques et veut prendre la forme d'un Etat Souverain !

Face à ce renversement des équilibres dans la région, un conflit qui perdure, traverse les décennies et continue de concentrer la frustration des populations non seulement locales mais dans tout le monde arabo-musulman : le conflit israélo-palestinien. L'espoir est-il encore permis ? Quelle solution est envisageable dans le contexte politique et sécuritaire actuel ? Et surtout, comment réussir à convaincre les parties prenantes à faire davantage preuve de sagesse dans ce monde chaotique ?

La région est ainsi confrontée à de nouvelles réalités sur le terrain et à de nouvelles urgences qui nécessitent un projet rassembleur qui puisse favoriser la paix et la stabilité dans le sud de la Méditerranée et ainsi créer un espace de prospérité partagée entre le Nord et le Sud.

Sans oublier la région du Sahel qui fait face à une détérioration de la situation politique, sécuritaire, humanitaire et des droits de l'homme, exacerbée par les nombreux défis liés à la porosité des frontières, à la criminalité transfrontalière organisée, ainsi qu'à la multiplication des menaces liées aux groupes terroristes dans la bande sahélo-saharienne, mettant en péril la stabilité de tous les Etats de la région.

Dans ce contexte, un nouveau dessein pour le Dialogue Méditerranéen est légitime et nécessaire, tout à la fois :

1. Légitime : parce que le Dialogue Méditerranéen qui relie, depuis près de 21 ans l'OTAN et les pays des rives Sud et Est de la Méditerranée constitue une « référence majeure » et un « repère essentiel », pour la sécurité coopérative en Méditerranée;
2. Nécessaire : en ce sens que, nous vivons un contexte géopolitique marqué des crises simultanées et successives, tel que cité précédemment.

Deux enseignements pourraient être tirés de tout ce désordre géopolitique :

Aucun acteur étatique ou multilatéral, si puissant soit-il, ne peut imposer seul les solutions de sortie de crise.

Les interventions militaires qui n'avaient pas été suivies de l'accompagnement politique post-conflit, ont débouché sur des crises majeures non seulement dans les pays concernés, mais également sur leur voisinage respectif.

Au regard de toutes ces considérations, l'OTAN en tant qu'acteur global dans la sécurité internationale est appelée à réadapter sa doctrine et à remobiliser ses outils, de manière à garder son protagoniste stratégique et à demeurer comme un grand pourvoyeur de sécurité internationale, particulièrement dans le voisinage immédiat de l'espace euro-atlantique, dans le cadre de la promotion de toutes sortes d'initiatives ou

d'actions susceptibles d'accroître chez les pays méditerranéens le sentiment de co-appropriation.

Si aujourd'hui la menace est plus globalisée et la sécurité indivisible, certaines réponses doivent cependant prendre en compte des paramètres spécifiques à une région ou à un contexte. A cet égard, le DM peut apporter des réponses spécifiques aux défis que connaît la région méditerranéenne et son voisinage Sud.

Ainsi, la sécurité en Afrique du Nord est liée à la sécurité de la région sub-saharienne où prospèrent des trafics de tout genre : drogue, armes légères, kidnapping, piraterie qui sont les sources majeures du financement du terrorisme et de l'intégrisme. A cette multiplication des menaces s'ajoute l'extension géographique de l'instabilité couvrant une zone qui va du golfe de Guinée à la corne de l'Afrique.

Le Dialogue Méditerranéen ne peut évoluer seul en Méditerranée. Il doit développer de la cohérence et des synergies avec les autres initiatives traitant de l'ordre sécuritaire méditerranéen. Il s'agit plus des initiatives en matière de Sécurité, de Défense ou en matière anti-terroriste lancées respectivement par la Ligue des Etats Arabes, l'Union du Maghreb Arabe, le 5+5, l'OSCE ou l'UE.

De même, l'espace méditerranéen interagit de plus en plus avec l'Afrique. Tout changement, tout dysfonctionnement ou toute crise dans ce Continent revêt des conséquences directes sur les conditions de sécurité et de stabilité de la région euro-méditerranéenne.

Car, dans le même temps que l'Afrique émerge économiquement, elle demeure aussi un continent vulnérable, comme en témoigne l'épidémie Ebola, la situation dans le Sahel, le défi posé par Boko Haram... Cela renvoie au fait que la distinction entre la sécurité intérieure et la sécurité extérieure est de plus en plus inappropriée en Afrique, dans la mesure où les frontières sont poreuses, les structures étatiques fragiles, les conflits intra-étatiques se régionalisent rapidement et les réseaux mafieux sont de plus en plus 'transnationaux'.

Le Maroc, lié à la région du Sahel par des relations multiséculaires et multiformes, poursuit sa contribution avec la communauté internationale au succès de la stratégie intégrée pour le Sahel, un engagement confirmé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le 19 septembre 2013 lors de son voyage au Mali et renouvelé encore dans le message royal adressé au Sommet de Paris sur la paix et la sécurité en Afrique.

Cet engagement concilie la réalisation du développement humain, la préservation de l'identité culturelle et culturelle et la sauvegarde de l'intégrité territoriale des États du Sahel à travers une coopération sécuritaire inclusive franche et soutenue.

La façade Atlantique est quant à elle, devenue la plateforme du trafic de drogue en provenance d'Amérique latine, des attaques des installations pétrolières, de l'immigration clandestine et de la piraterie maritime. Les enjeux sécuritaires dans le Sahel et sur la façade.

Atlantique sont croissants et de plus en plus complexes. Ils imposent la mobilisation de moyens accrus pour le renforcement des attributs de souveraineté des pays africains, la sécurisation des voies maritimes, la protection de l'approvisionnement énergétique et le libre passage des navires.

Cela démontre clairement que la sécurité de la zone euro-atlantique passe par la sécurité du Maghreb qui dépend largement de la stabilité dans sa profondeur géographique sahélo-saharienne et moyen orientale.

Les groupes terroristes d'aujourd'hui ont réussi à s'adapter à leur environnement en exploitant l'instabilité politique qui prévaut dans le monde arabe et plus particulièrement les conflits en cours en Libye et en Syrie, qui contribue à accroître leur armement et leur capacité de recrutement. Ils exploitent également la faiblesse des institutions, la crise socio-économique ainsi que les rivalités étatiques dans la région sahélo-saharienne (AQMI, Boko Haram...) et la Corne de l'Afrique (Al Shabab). L'insécurité générale qui règne dans cet espace a permis à ces groupes de renforcer leur présence, constituant aujourd'hui, une réelle menace pour la paix et la sécurité dans la région du bassin du lac Tchad et de l'Afrique centrale.

Ces groupes sont de plus en plus violents et les Etats ne peuvent plus se permettre d'attendre : il est temps qu'une action forte et solidaire soit entreprise pour faire face à cette menace commune.

Le Maroc est convaincu qu'il ne peut y avoir de sécurité, de paix et de stabilité durable dans la région, sans trois conditions essentielles :

- Premièrement : la nécessité de renforcer le processus démocratique national, à travers des réformes politiques qui contribueraient à élargir le champ des libertés civiles.

Le champ politique doit être établi comme un cadre crédible et légitime pour toute action civique responsable et où les aspirations des citoyens peuvent être démocratiquement exprimées dans le respect de la primauté de l'Etat de droit. Aujourd'hui un Etat stable, capable de défendre sa souveraineté et son intégrité territoriale est la meilleure garantie de sécurité pour les populations et les pays voisins.

- Deuxièmement : la nécessité d'intensifier les efforts dans la lutte contre la pauvreté, l'inégalité et l'exclusion sociale.

Le développement socio-économique durable doit être au coeur de toute stratégie de lutte contre le terrorisme. La Communauté internationale doit identifier les moyens nécessaires à même d'aider les pays de la région à surmonter ce défi en luttant contre la pauvreté de manière pragmatique et solidaire.

- Troisièmement: la préservation de l'identité religieuse et culturelle authentique des pays de la région pour lutter contre l'extrémisme.

A cet égard, la mise en cohérence de toutes les stratégies de lutte contre le terrorisme et des efforts de communication, sont essentiels pour endiguer Daesh, ainsi que les autres mouvements extrémistes dans la région. Nous devons nous engager vigoureusement, à travers les médias, pour déconstruire les discours djihadistes et lutter contre la menace qu'ils représentent pour la région et au-delà, notamment en Afrique. Seule la collaboration entre les différents acteurs de la région est à même de permettre la déconstruction des discours de Daesh et de présenter une vision alternative pour un avenir meilleur, notamment pour les jeunes de la région.

Cela doit être réalisé à travers :

- La déconstruction du discours Djihadist;
- La multiplication des contre-discours (counter narrative);
- La coordination de stratégies de communication communes pour isoler Daesh ;
- La résolution des crises actuelles en Syrie et en Libye notamment, ainsi que la promotion d'un avenir

inclusif et stable pour ces pays.

Basé sur les liens ancestraux qui lient le Maroc à de nombreux pays africains, où l'islam a été historiquement introduit par le Maroc, la légitimité qui découle du statut de Commandeur des Croyants de notre Souverain, ainsi que sur le succès de la réforme du champ religieux, le Maroc s'emploie à préserver et à promouvoir un Islam Sunnite modéré, tolérant et ouvert, tel qu'il a toujours existé dans notre région.

En effet, outre le succès de la réforme du champ religieux, initié par le Souverain, dans le cadre d'une approche multidimensionnelle, visant à promouvoir un islam modéré, tolérant et ouvert, mais aussi à déconstruire les discours extrémistes, le Maroc accorde une importance particulière à la qualification des Imams, notamment Africains, à travers des programmes de formation religieuse conforme aux préceptes authentiques d'un Islam partagé par tous les pays adhérant au rite malékite.

Enfin, l'expérience marocaine a démontré que l'islam est parfaitement compatible avec la démocratie, les droits de l'homme et la liberté, prouvant que l'évolution sans effusion de sang et sans violence est possible.

Le Dialogue Méditerranéen de l'OTAN : quelles nouvelles orientations possibles ?

Par Rachid EL HOUDAIGUI, OCP Policy Center, Rabat - Université Abdelmalek Essaâdi-Tanger

Le Dialogue Méditerranéen de l'OTAN (DM) est une offre de coopération lancée en 1994 à l'adresse des pays méditerranéens non-membres de l'OTAN. Il implique actuellement l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Maroc, la Mauritanie, et la Tunisie. Le Sommet des chefs d'Etats de l'Alliance réunis à Istanbul en 2004 a donné un nouvel élan au dialogue en le rehaussant au niveau de partenariat. Depuis, de nombreux observateurs constatent son essoufflement et sa difficulté à se positionner face aux autres initiatives politiques qui se multiplient dans la zone méditerranéenne. Pour notre part, nous soutenons qu'en dépit des imperfections du DM, il demeure un processus évolutif ; comme tout processus institutionnel, ce dialogue est une suite de phases et étapes avec des réalisations, des incohérences et des limites qui exigent une réflexion commune et un débat sur les réponses efficaces pour corriger les défauts et améliorer la coopération.

Le contexte semble favorable pour relancer le débat sur le DM à quelques mois du sommet de l'OTAN qui se tiendra les 8 et 9 juillet 2016 à Varsovie (Pologne). L'Objectif étant de souligner que désormais l'Alliance ne peut plus faire l'économie de la révision de sa conception méditerranéenne de la sécurité. Car la Méditerranée est une urgence sécuritaire et une perspective stratégique incontournable pour l'Europe, les Etats-Unis et les pays partenaires.

C'est dans cette perspective que s'inscrit cet article qui tente de contextualiser le DM en fonction de sa géométrie variable. En effet, l'équation de cette coopération dans le cadre du DM met en correspondance quatre dynamiques qui se combinent et se renforcent les unes les autres, pour ainsi produire une situation qui rend nécessaire la relance de cadre de partenariat sur de nouvelles bases :

- Priorité à la reconceptualisation du partenariat ;
- Utilité d'une nouvelle grammaire des risques et des menaces ;
- Nécessité d'une objectivation de l'interopérabilité ;
- Besoin d'une mutualisation des efforts pour la gestion des crises.

1. Priorité à la reconceptualisation du partenariat

La conception du partenariat de l'OTAN en général et du Dialogue Méditerranéen de l'Otan (DM) en particulier devrait reposer sur un schéma de pensée plus géopolitique que fonctionnel. Il est temps de rompre avec l'esprit fonctionnaliste essentialiste ; cette façon de voir dans chaque pays ou dans l'ensemble de la rive Sud de la Méditerranée : un client, un instrument, une structure, en omettant que cette structure a une histoire, une géographie, un construit politique et des normes sociales. Il est vrai que le DM a introduit tout au long de son processus de nouveaux principes : Inclusivité¹⁷, diversité¹⁸, et non imposition¹⁹, adaptés à chaque partie prenante. Toutefois, la tendance observée est celle de la transposition de modèles de coopération et des programmes dans un contexte de gap stratégique et

17. « Tous les pays du DM devraient se considérer comme parties prenantes à un même travail en coopération ».

18. « Le Dialogue méditerranéen respecte et prend en compte le contexte régional, culturel et politique propre à chaque pays partenaire ».

19. « Les pays du DM sont libres de choisir le rythme de progression et l'étendue de leur coopération avec l'Alliance; L'OTAN n'entend nullement leur imposer quoi que ce soit ».

technologique. L'offre de l'expertise semble s'inscrire davantage dans une dynamique d'expansion des schémas technico-militaires tournés vers l'agenda atlantiste. Or, comme on pourrait le constater, l'OTAN et ses partenaires méditerranéens n'ont pas les mêmes perceptions, les mêmes instruments et ne convergent pas nécessairement en termes de priorités. La question de la modernisation de la défense, par exemple, doit être appréhendée à l'aune des sphéricités politiques des partenaires, dont la plupart n'ont pas encore engagé la transition d'une armée de métier à une armée professionnelle²⁰.

Ce processus a fini par installer une sorte de division du travail : l'OTAN fournit une expertise à la carte et contribue à la convergence des normes et des procédures. Les partenaires méditerranéens sont invités en contre partie à participer aux opérations de maintien de la paix. Nous sommes dès lors devant une sorte d'externalisation qui implique un transfert des solutions otaniennes et, par ricochet, un alignement sur les objectifs sécuritaires et stratégiques de l'Alliance.

Ce n'est pas tant le déséquilibre stratégique structurel entre les deux rives que le paradoxe situationnel de la Méditerranée qui fausse le partenariat ; la sur-extension conceptuelle et opérationnelle de l'OTAN intervient dans un contexte de contraction géopolitique de la rive Sud de la Méditerranée.

Un des premiers chantiers de la reconceptualisation du partenariat devrait bien se situer au niveau de la visibilité des intentions stratégiques des uns et des autres.

Le partenariat gagnera en pertinence si l'OTAN clarifie sa posture qui semble encore hésité entre, d'une part, sa centralité euro-atlantique et la défense collective (article 5 du traité de Washington) et, d'autre part, sa projection stratégique à l'international, à travers les partenariats et les interventions militaires (Afghanistan, Libye) (article 4 – consultations politiques). La première est une constante parce qu'elle constitue la raison d'être et l'identité de l'Alliance ; la seconde est une variable, voire une dynamique chargée d'incertitudes comme l'illustre la tension Otan-Russie et les limites du DM. Alors la question est bien sûr de savoir si l'Alliance allait se recentrer sur l'euro-atlantique pour en faire un pôle géostratégique mondial face à la Chine et la Russie tout en maintenant un minimum de partenariat avec son voisinage immédiat, notamment en Méditerranée. Inversement, l'Alliance a-t-elle vraiment l'intention de se projeter en acteur globale ? Et même si elle le voulait, elle devrait disposer au préalable de capacités et de l'endurance stratégique nécessaire. ? L'une ou l'autre des trajectoires façonnera la configuration des relations entre l'Otan et les pays partenaires.

Le partenariat gagnera également en pertinence si l'Afrique du Nord, le Maghreb en l'occurrence, se dote d'un minimum de convergence de vue et une vision commune sur le fond et la forme des relations avec l'OTAN ; en s'adressant ensemble à aux responsables de l'Alliance, les partenaires peuvent faire valoir leurs arguments concernant l'élaboration du partenariat. En attendant, ces pays préfèrent le format bilatéral au format multilatéral pour des raisons géopolitiques.

2. Utilité d'une nouvelle grammaire des risques et des menaces

Le plus gros effort d'accommodation est celui de redéfinir le DM à partir de la nouvelle grammaire de la menace en Méditerranée. En effet, la perception de la menace et sa localisation ont toujours été orientées vers la rive Sud de la Méditerranée, perçue comme l'unique source des facteurs d'instabilités.

20. Les Forces armées royales (FAR) sont la seule armée professionnelle du Maghreb depuis la suppression de la conscription par un dahir du 31 août 2006.

Les mutations géopolitiques et sécuritaires en cours commencent à ébranler cette certitude, si bien qu'il est légitime de parler d'une menace à plusieurs échelles ; tant il est vrai que la menace change de nature et de géographie:

D'abord, les tensions entre les occidentaux et les russes font remonter à la surface la menace stratégique. Le renforcement de la présence militaire de l'OTAN en Europe de l'Est et dans les pays baltes en est la parfaite illustration. Les ministres de la défense de l'OTAN ont adopté à Bruxelles des mesures dissuasives à l'égard de la Russie, le 10 février 2016. L'objectif est de déployer rapidement des forces terrestres, aériennes et navales dans les régions menacées²¹. A ce titre, les États-Unis comptent renforcer leur présence militaire en Europe en consacrant un budget de 3,4 milliards de dollars à cette initiative. Transposée à l'espace méditerranéen, cette rivalité semble se manifester avec le retour diplomatique, stratégique et géoéconomique de la Russie : Allons-nous assister à un rééquilibrage stratégique, alors même que l'Otan et les puissances occidentales ont le monopole stratégique en Méditerranée ? Certes, il est encore tôt pour émettre une appréciation globale et complète, tant l'accélération des événements ne permet pas de dire avec clarté la configuration qui émergera de cette dynamique. Cependant, des indices préliminaires mettent en avant la volonté russe de se positionner comme régulateur et arbitre du jeu méditerranéen, comme le démontre son rôle dans la crise syrienne.

Puis, la rive Sud ne dispose pas encore d'un mode de gouvernance collectif à même de garantir un traitement solidaire et global des nouveaux facteurs « crisogènes » asymétrique. Les crises libyenne et malienne laissent place à une instabilité qui affecte toute la région saharo-sahélienne et maghrébine autant par la fragilité de certains régimes de la région (Libye, Mali, Niger,) que par la mobilité des groupes terroristes. Ces réseaux s'épanouissent dans un couloir de vulnérabilité allant de la Méditerranée à l'Atlantique²². La stabilité de la Méditerranée n'est donc plus liée exclusivement à des considérations inhérentes à cet espace, elle est également devenue tributaire de la stabilité d'autres régions périphériques en Afrique (bande sahélo-saharienne, façade Atlantique). Tout changement, tout dysfonctionnement ou toute crise au sein de ces espaces périphériques ont un impact direct sur la sécurité et la stabilité de la région euro-méditerranéenne tout entière.

Ensuite, la menace terroriste n'est plus circonscrite uniquement au Sud. Autrement dit, les pays européens sont des incubateurs du radicalisme et du terrorisme autant que l'Afrique du Nord et le Proche Orient. La série d'attentats ayant frappée la France nous informe sur le maillage des salafistes radicaux à l'échelle continentale -nés en Europe et socialisés dans les écoles européennes- qui adhèrent massivement à un projet politique exclusif et dogmatique. La montée en puissance de ces réseaux est une menace aussi bien pour l'Europe que pour la rive Sud, étant donné la facilité avec laquelle ils peuvent circuler entre les deux rives, et particulièrement dans le sens Nord-Sud²³. Cette situation devrait placer la menace hybride au centre du DM, dès lors que les réseaux terroristes utilisent des moyens non conventionnels pour atteindre leurs objectifs, en profitant des limites structurelles des Etats et même de l'OTAN. C'est une raison de plus pour orienter la lutte contre le terrorisme vers le renforcement des capacités de contrôle des postes frontaliers, la cyberdéfense et la gestion des menaces terroristes, à travers le transfert aux partenaires des solutions technologiques.

21. L'OTAN renforce sa posture de défense et de dissuasion, www.nato.int/cps/fr

22. Abdelhak Bassou, De la Méditerranée à l'Atlantique: le couloir de vulnérabilité face au terrorisme, Policy brief, February 23 2016, OCP Policy Center, Rabat, Maroc.

23. La double nationalité et l'absence de visa pour l'entrée des européens dans certains pays d'Afrique du Nord constituent des facteurs facilitateurs.

Enfin, la question démographique pose un défi au niveau méditerranéen et mondial en raison de ses conséquences stratégiques en termes de conflictualité et de sécurité. Si au Maghreb la transition démographique semble en cours avec un taux de fécondité de 2,3 pour le Maroc et la Tunisie et 2.7 pour l'Algérie, dans la zone sahélo-saharienne et en Afrique de l'Ouest la situation est plus complexe pour ne pas dire dramatique, et elle le sera davantage selon les projections démographiques de l'UNICEF²⁴ : le taux de fécondité est de 7,6 au Niger, environ 6,5 au Mali, 6 au Tchad, 4,7 en Mauritanie, 4,3 au Soudan, et de 5,3 au Nigeria. De sorte, selon ces prévisions, la population du Niger passera de 19 millions en 2015 à 69 millions en 2050, le Nigeria sera en 2050 au troisième rang mondial avec 433 millions d'habitants alors que l'Egypte pourrait atteindre les 180 millions.

La démographie galopante conjuguée au changement climatique (sécheresse) et à une situation économique durablement fragile impacte la vie au quotidien des populations et favorise les conditions des flux migratoires vers notamment la Méditerranée et au-delà. Cette situation provoque un stress sécuritaire en Afrique du Nord et en Europe surtout que la migration clandestine est loin d'être un phénomène transitoire qui serait éradiqué par des moyens strictement ponctuels. Ainsi lorsque l'Europe adopte-t-elle une politique répressive en fortifiant ses frontières Sud et orientale, elle ne traite finalement que les symptômes. Faut-il signaler qu'aucune solution alternative à l'approche sécuritaire n'a été adoptée dans le cadre méditerranéen ; on assiste plutôt à des effets d'annonces sans aucune portée pratique²⁵.

Les Etats ont le droit de gérer l'urgence, à travers le maintien de l'ordre et l'assistance aux migrants illégaux, tout comme ils ont le devoir de traiter la question de la migration illégale en termes de développement économique et humain. Bien évidemment le DM n'est pas le format adapté à une telle approche. Mais si on mutualise les efforts sécuritaires de ce dialogue avec l'engagement économique du partenariat euro-méditerranéen, on pourrait dès lors mettre en place une vision d'ensemble et une gestion effective du problème, qui prendront en compte le mieux possible l'intérêt de toutes les parties concernées.

3. Nécessité d'une objectivation de l'interopérabilité

L'amélioration de l'interopérabilité entre les forces de l'OTAN et celles des partenaires du DM est une des mesures de confiance pour mettre en place une communauté d'intérêts dans les domaines des capacités, de l'enseignement, de la formation et des exercices. A ce titre un certain nombre de programmes²⁶ contribuent à ce processus de consolidation de l'interopérabilité, en plus des programmes de lutte contre le terrorisme et ceux destinés à la modernisation de la défense.

Globalement le processus d'interopérabilité se heurte à un ensemble de facteurs stratégiques et techniques. Faut-il souligner que cela est un problème récurrent au sein même de l'OTAN ; l'interopérabilité est au cœur du débat sur la viabilité et la pertinence de l'Alliance dans un nouvel environnement sécuritaire²⁷. Dans le contexte du DM, donc à une échelle faible et périphérique, les limites de l'interopérabilité se

24. Unicef : Afrique, génération 2030. Août 2014. www.unicef.org/french/publications/files/UNICEF_Africa_Generation_2030_fr.pdf

25. Rachid El Houdaïgui : « La migration clandestine au Déroit de Gibraltar-quelle alternative à l'approche sécuritaire? » In España y Marruecos en el centenario de la Conferencia de Algeciras, (Alejandro del Valle G.dir.) ,2007. pp. 191-198

26. • Programme annuel de travail du Dialogue méditerranéen. • Programme de Coopération Individuelle • The Operational Capabilities Concept (OCC) méditerranéen (depuis le 18 novembre 2005). • The Training and Education Enhancement Programme (TEEP). • The Political Military Framework (PMF) • Cellule de Coordination du Partenariat (PCC) Son orientation est essentiellement pratique • Partners for Peace Status of Force Agreements (SOFA) • NATO Fuels and Lubricant Working Group • ePRIME (Partnership Realtime Information Management and Exchange System)

27. Voir à ce sujet, James Derleth: «Accroître l'interopérabilité, fondement de l'efficacité des opérations de l'OTAN. » Revue de l'OTAN, juin 2015.

situent à deux niveaux :

- Au niveau stratégique où les problèmes ne peuvent être résolus que par le politique. Il s'agit des préoccupations liées à la souveraineté et aux intérêts nationaux divergents. Mais c'est l'asymétrie entre les deux pôles qui façonne la logique stratégique de l'interopérabilité. Pour l'OTAN, l'interopérabilité est un moyen de globalisation d'une partie de son expertise politico-militaire et une dynamique de normalisation et d'uniformisation des capacités sécuritaires des Etats. Il est à cet égard le cadre d'énonciation politique de la vision du monde de l'OTAN dont l'élément central est la défense «contre les menaces planétaires: le terrorisme, la dissémination des armes de destruction massive et les Etats faillis». Elle s'inscrit in fine dans une logique de projection de la puissance de cette organisation²⁸.
- Au niveau tactique, les disparités technologiques constituent le facteur d'obstacle à une interopérabilité efficiente entre les forces de l'OTAN et celles des pays du DM. Il ne peut y avoir d'interopérabilité que lorsque les différentes forces disposent des systèmes d'armes identiques ou d'une technologie interopérable ou encore adaptable aux mécanismes de synchronisation. Sinon, le processus de l'interopérabilité se limiterait uniquement à la doctrine, aux procédures, à la terminologie et à la formation. En outre, le faible niveau d'interopérabilité humaine des forces de certains pays de la rive Sud, tant au niveau des capacités linguistiques qu'au niveau interculturel, complique davantage le processus de socialisation des unités à l'environnement opérationnel de l'OTAN. Faute donc d'interopérabilité technique et humaine, les unités déployées dans une opération de stabilisation, par exemple, trouveront des difficultés à manœuvrer efficacement ; cela se répercute sur la division tactique du travail qui donne à ces unités des tâches et des missions secondaires ou subalternes.

Le niveau d'interopérabilité comprend une variation des situations allant des pays avancés dans l'interopérabilité comme le Maroc et la Jordanie à d'autres moins avancés pour des raisons politiques ou/et techniques. Toujours-est-il que l'interopérabilité demeure essentielle pour la consolidation de la confiance entre l'OTAN et ses partenaires. Elle devrait être généralisée selon une grille ciblée à l'ensemble des pays, mais selon leurs besoins et priorités : accroître les échanges d'officiers de liaison et offrir des formations intégrées et efficaces, à travers l'initiative multinationale pour la formation(CTI)²⁹.

4. Besoin d'une mutualisation des efforts pour la gestion des crises

La faiblesse du dialogue politique multilatéral et l'absence d'un mécanisme de régulation des crises traduisent l'échec du processus d'institutionnalisation de l'espace méditerranéen : Le DM tout comme le partenariat euro-méditerranéen, le forum 5+5 et le dialogue méditerranéen de l'OSCE n'ont pas réussi à asseoir un minimum de convergence politique nécessaire pour prévenir et gérer les crises.

Les crises libyenne et syrienne dépassent les capacités des institutions méditerranéennes et des structures régionales (Ligue arabe, Union du Maghreb Arabe, Union européenne). Les deux organisations qui restent actives sont d'une part l'ONU, forte de sa légitimité, et l'OTAN, seule organisation militaire ayant des capacités de déploiement rapide pour intervenir sur un théâtre donné. Dans la foulée, le jeu des acteurs étatiques leur permet de se positionner comme élément de la solution ou arbitre des crises en cours dans la région. Nous sommes donc devant une configuration méditerranéenne structurée essentiellement par

28. Voir Rachid EL HOUDAIGUI : L'opération Active Endeavour et son impact sur le Dialogue méditerranéen de l'OTAN, NATO Defense College, Rome, 2007. p.13.

29. Elle a été lancée par le Commandement multinational interarmées de la formation (JMTC) de Grafenwöhr (Allemagne) pour faciliter la mise en œuvre de l'« initiative d'interconnexion des forces » de l'OTAN. La CTI permet de promouvoir la formation et l'entraînement dans les trois composantes de l'interopérabilité au sein de l'Alliance : la technologie, les procédures et l'humain.

les intérêts étatiques, qui, lorsqu'ils convergent sur la base d'un minimum d'accord, mobilisent l'ONU et l'OTAN pour intervenir dans la crise libyenne. En cas de divergence ils n'interviennent pas, comme pour le cas de la Syrie. Ce contexte accrédite l'idée de « la responsabilité de protéger » à deux vitesses, généralisée et fortement présente dans la perception des opinions publiques. C'est moins le principe qui est remis en cause, car il est légitime de vouloir protéger des populations victimes de génocides, que son instrumentalisation qui altère sa philosophie et son sens.

Les pays de la rive Sud craignent par-dessus tout que le recentrage stratégique de l'OTAN et des puissances européennes dans le sens d'une présence militaire visibles en Méditerranée ne provoque le glissement de la Mare nostrum dans l'escarcelle de l'Alliance atlantique. Cette éventualité conduirait immédiatement à leur isolement et par voie de conséquence à la dépréciation de leur valeur stratégique régionale et sous régionale.

A la faveur de ce développement, la résolution des crises et des conflits devrait faire l'objet d'une attention particulière, en améliorant les voies du dialogue existantes et en multipliant les initiatives, à l'instar de l'Initiative maroco-espagnole³⁰ pour la promotion de la médiation en Méditerranée. L'organisation d'une Conférence pour la sécurité et la coopération en Méditerranée (CSCM) pourrait être la réponse institutionnelle, dont les peuples méditerranéens ont besoin: une perspective pour la construction de communautés d'intérêt économiques, sociales, humaines, maîtrisées et non pas seulement limitée à une ligne de défense militaire et politique. Le CSCM permettrait ainsi de débattre d'une charte pour la paix et la sécurité en Méditerranée. Cette perspective est la meilleure garantie pour que le Dialogue Méditerranéen de l'OTAN soit plus un instrument politique pour la paix qu'un moyen militaire pour tenir à distance la menace.

Conclusion

L'avenir du Dialogue Méditerranéen dépendra de la cohérence entre les intentions réelles de l'OTAN, le niveau d'engagement des pays partenaires et du jeu des puissances régionales et extra-méditerranéennes dans un contexte chargé d'incertitudes et d'inquiétudes. Une chose est certaine, le Sommet de Varsovie devrait être à la hauteur des enjeux et défis communs, en inscrivant à son ordre du jour le renforcement de la coopération avec la rive Sud de la Méditerranée. Les partenaires du Dialogue méditerranéen, notamment le Maroc, s'attendent à ce que l'accent soit mis sur le partage des valeurs communes de paix, de sécurité, de stabilité et de prospérité comme préalable à un partenariat équilibré et réciproque.

30. Le Maroc et l'Espagne ont procédé, le 28 septembre 2012 à New York, au lancement de l'initiative sur «la promotion de la médiation dans la région de la Méditerranée» et ce, en tant que membres du Groupe des amis de la médiation, qui ont en partage un ensemble de valeurs et d'objectifs communs visant à promouvoir le dialogue et le règlement pacifique des différends tels qu'énoncés dans le chapitre VI de la Charte des Nations Unies.





OCP Policy Center

Ryad Business Center – South 4th
Floor – Mahaj Erryad – Rabat Morocco

Website: www.ocppc.ma

Email: contact@ocppc.ma

Phone: +212 5 37 27 08 08

Fax: +212 5 37 71 31 54

ISSN N° 2421-9479

Dépôt légal N° 2015PE0055